



N° 30723-2018/1-ACTS/DFI
Date du : 16 octobre 2018

PROVINCE SUD

RAPPORT
SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES
2019

Sommaire

INTRODUCTION	3
LA SITUATION DE LA PROVINCE SUD A FIN 2018.....	4
1. L'EVOLUTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT	4
a) Les recettes réelles de fonctionnement (RRF)	5
➤ La dotation globale de fonctionnement en provenance de la Nouvelle-Calédonie	6
➤ La fiscalité additionnelle	7
➤ Les dotations en provenance de l'Etat	7
➤ Les dotations spécifiques de la Nouvelle-Calédonie.....	7
➤ Les recettes des services.....	7
➤ Les autres recouvrements.....	8
b) Les dépenses réelles de fonctionnement (DRF).....	8
➤ Les charges de personnel (... <i>et indemnités des élus</i>)	9
➤ Les interventions et subventions	10
➤ Les autres charges de fonctionnement	11
2. L'EVOLUTION DE L'EPARGNE	11
3. LE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT	12
4. LE FONDS DE ROULEMENT.....	14
5. L'ENDETTEMENT PROVINCIAL.....	15
L'EVALUATION PROSPECTIVE 2019-2021	16
1. L'HYPOTHESE DE CADRAGE.....	16
a) L'évolution des ressources en 2019	16
➤ L'évolution de la fiscalité de répartition	16
➤ L'évolution de la fiscalité additionnelle.....	17
b) Le plan pluriannuel d'investissement – PPI.....	17
c) Le cadrage budgétaire 2019-2021	19
2. LES RESULTATS DE LA PROSPECTIVE.....	21
CONCLUSION	23
Annexes au rapport.....	24
➤ Annexe n° 01 - Le plan pluriannuel d'investissement (<i>sur autorisations de programme ouvertes au budget par l'assemblée</i>).....	24

INTRODUCTION

Les principaux indicateurs pour apprécier de la santé financière de la collectivité sont :

- ⇒ **L'épargne brute** (*et notamment le taux d'épargne brute*), qui permet de mesurer la capacité de la collectivité à dégager des ressources propres de fonctionnement pour :
- rembourser sa dette (Epargne brute – remboursement de l'annuité de dette = épargne nette) ;
 - autofinancer une partie de ses investissements (dès lors que l'épargne nette est positive).

La collectivité a pour obligation juridique de dégager, dès son budget primitif, une épargne brute au moins égale au montant de la dotation aux amortissements.

- ⇒ **Le fonds de roulement** ⁽¹⁾, un élément de mesure de l'équilibre financier de la collectivité qui s'apparente à une réserve disponible qui doit permettre le financement des futurs investissements et éventuellement de couvrir les besoins engendrés par la gestion courante (*fonctionnement*). Il s'analyse en nombre de jours de dépenses.

(1) (*Fonds de roulement = trésorerie + Besoin de fonds de roulement BFR*)

- ⇒ **L'endettement** qui s'analyse au regard du niveau d'endettement par rapport à ses ressources de fonctionnement et de la capacité de la collectivité à rembourser sa dette avec son épargne brute (taux d'endettement et capacité de désendettement).

Au-delà, ces ratios permettent d'apprécier la capacité de la collectivité à avoir à nouveau recours à de nouveaux emprunts.

Le présent rapport va mettre en lumière ces indicateurs à partir d'une synthèse de la situation financière estimée à fin 2017, puis au travers d'une évaluation prospective sur les trois prochaines années.

Cette évaluation prospective s'établit sur la base des premières orientations budgétaires pour l'année 2018 notamment celles communiquées par la Nouvelle-Calédonie en matière d'évolution de la fiscalité de répartition.

LA SITUATION DE LA PROVINCE SUD A FIN 2018

1. L'EVOLUTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

C'est dans un contexte particulièrement contraint que le budget 2018 a été élaboré. En effet, l'affaiblissement sensible des recettes fiscales de répartition sur 2017 (-6.3%), qui se poursuit en 2018 avec une croissance atone à 0.8%, impacte sérieusement la section de fonctionnement.

Ainsi, pour maintenir l'équilibre financier général, la province a construit un budget plus resserré en se concentrant sur ses compétences premières pour organiser sa politique d'interventions et son programme de subventions.

L'équilibre de la section de fonctionnement s'est établi moyennant :

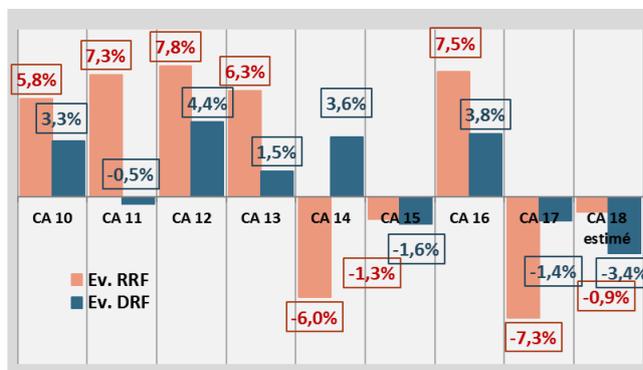
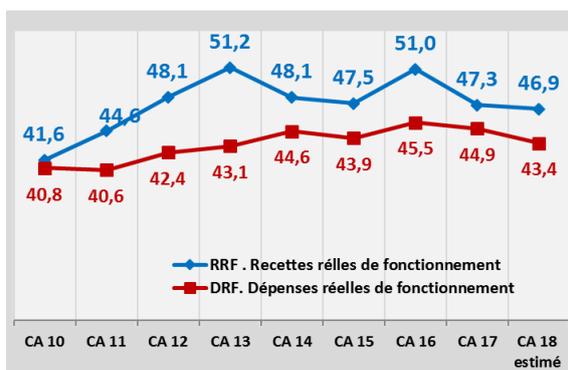
- l'inscription de l'enveloppe allouée aux rémunérations et charges en tenant compte d'une évolution des dépenses de personnel estimée pour 2018 à 1.8%. Cette évolution comprend essentiellement la croissance du GVT « glissement, vieillesse, technicité », les évolutions réglementaires (notamment la validation des services précaires liées aux intégrations) et l'évolution des postes budgétaires ;
- une maîtrise du fonctionnement des services qui s'opère moyennant des économies sur la gestion générale associée à des gains de productivité. Pour mémoire, ce budget constitue désormais un budget de reconduction ;
- une correction sensible du programme d'interventions et de subventions. Cette révision du périmètre d'interventions et de subventions a été nécessaire pour assurer le bouclage financier du fonctionnement. Un effort particulier sera fait pour contenir les grandes évolutions et notamment celle de l'aide médicale, des interventions médico-sociales et de santé publique ainsi que celles des allocations d'enseignement, de l'enseignement supérieur. En outre, des efforts de rationalisation sont attendus sur les secteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation, sur l'entretien du réseau routier, sur l'agriculture et l'environnement. Au-delà, cette révision du périmètre d'interventions et de subventions repose pour l'essentiel sur un transfert de charge vers la Nouvelle-Calédonie de l'ordre de 1.6 Md F. Cette option a consisté à introduire un dispositif conventionnel pour le financement, par l'Agence sanitaire et sociale, des centres territoriaux d'hospitalisation tel que prévu par la délibération n° 425 du 12 aout 1993.

La collectivité s'est efforcée d'opérer un cadrage budgétaire du fonctionnement lui permettant de dégager une épargne de gestion suffisante pour couvrir l'annuité de dette et la dotation aux amortissements. C'est ainsi également que le rythme d'investissement sera sauvegardé mais en phase avec la capacité réelle d'autofinancement de la province.

A fin 2018, la province devrait maintenir sa capacité d'épargne aux alentours de 7% avec une marge excédentaire de 3.5 Mds F. Ce niveau d'épargne permet avant tout de répondre aux obligations juridiques et financières.

Cette estimation découle d'un budget de fonctionnement exécuté à 99% en recettes et 95% en dépenses.

Taux d'exécution	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018 estimé
Recettes	96%	96%	99%	100%	102%	100%	103%	100%	99%
Dépenses	95%	94%	94%	92%	94%	94%	95%	94%	95%



L'estimation 2018, par grands postes budgétaires, se présente comme suit :

Ressources		BUDG	CA 2018 estimé	CA 2017	Evol.	
Fiscalité NC - DG		29 159	28 872	28 420	452	1,6%
Dotations Etat		6 052	6 052	5 999	53	0,9%
Fiscalité additionnelle		8 009	8 078	8 065	13	0,2%
Dotations NC		2 529	2 405	2 606	- 201	-7,7%
Recouvrements divers		838	879	1 060	- 181	-17,1%
Recettes des services		546	606	1 166	- 560	-48,0%
Total des ressources		47 133	46 891	47 316	- 424	-0,9%

Dépenses		BUDG	CA 2018 estimé	CA 2017	Evol.	
Personnel & Elus		20 920	20 816	20 476	340	1,7%
Fonc. Sces		1 447	1 331	1 325	6	0,4%
Interventions et subventions		22 115	20 381	22 143	- 1 762	-8,0%
Mvts financiers		396	318	434	- 115	-26,6%
Intérêts de la dette		576	506	485	21	4,3%
Total des dépenses		45 454	43 353	44 863	- 1 511	-3,4%

En ressources, la fiscalité de répartition affiche à nouveau une croissance modérée à 1.6% (incluant l'évolution annuelle de la fiscalité complétée par l'effet du réajustement de 2017).

Au-delà, la baisse de 0.9% affichée à fin 2018 s'explique essentiellement par les aléas en matière de recouvrements sur les postes suivants :

- les dotations en provenance de la Nouvelle-Calédonie pour lesquelles 2018 marque la fin de la contribution au dispositif PULSE (130 MF), des décalages de paiement peuvent être constatés sur certains programmes spécifiques (programmes d'entretien des cours d'eau et du réseau routier, actions financées sur la base de la taxe anti-pollution) ;
- les recouvrements divers où un ensemble de remboursements imprévus prescrits chaque année (trop perçu sur la masse salariale et les aides à la personne, subventions devenues sans objet) ;
- les recettes des services dont l'évolution est liée au programme de cessions immobilières très variable d'un exercice à l'autre.

En dépenses, le compte administratif devrait afficher une baisse de l'ordre de 3% marquée principalement par la révision du périmètre d'interventions et de subventions en lien avec le transfert à l'Agence sanitaire et sociale d'une part du financement des centres territoriaux hospitaliers.

Evolution des postes :

Dépenses	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018 estimé
Personnel & Elus	5,0%	1,1%	-1,2%	1,4%	2,8%	2,0%	1,8%	1,5%	1,7%
Fonc. Sces	-1,8%	-5,5%	-0,6%	-0,6%	2,6%	-3,7%	1,4%	-8,8%	0,4%
Interventions et subventions	2,4%	-2,1%	9,1%	2,5%	3,3%	-5,0%	6,2%	-3,6%	-8,0%

croissance moyenne des dépenses de fonctionnement (hors intérêts d'emprunts)	3,3%	-0,6%	4,0%	1,8%	3,2%	-1,5%	4,0%	-1,4%	-3,4%
--	------	-------	------	------	------	-------	------	-------	-------

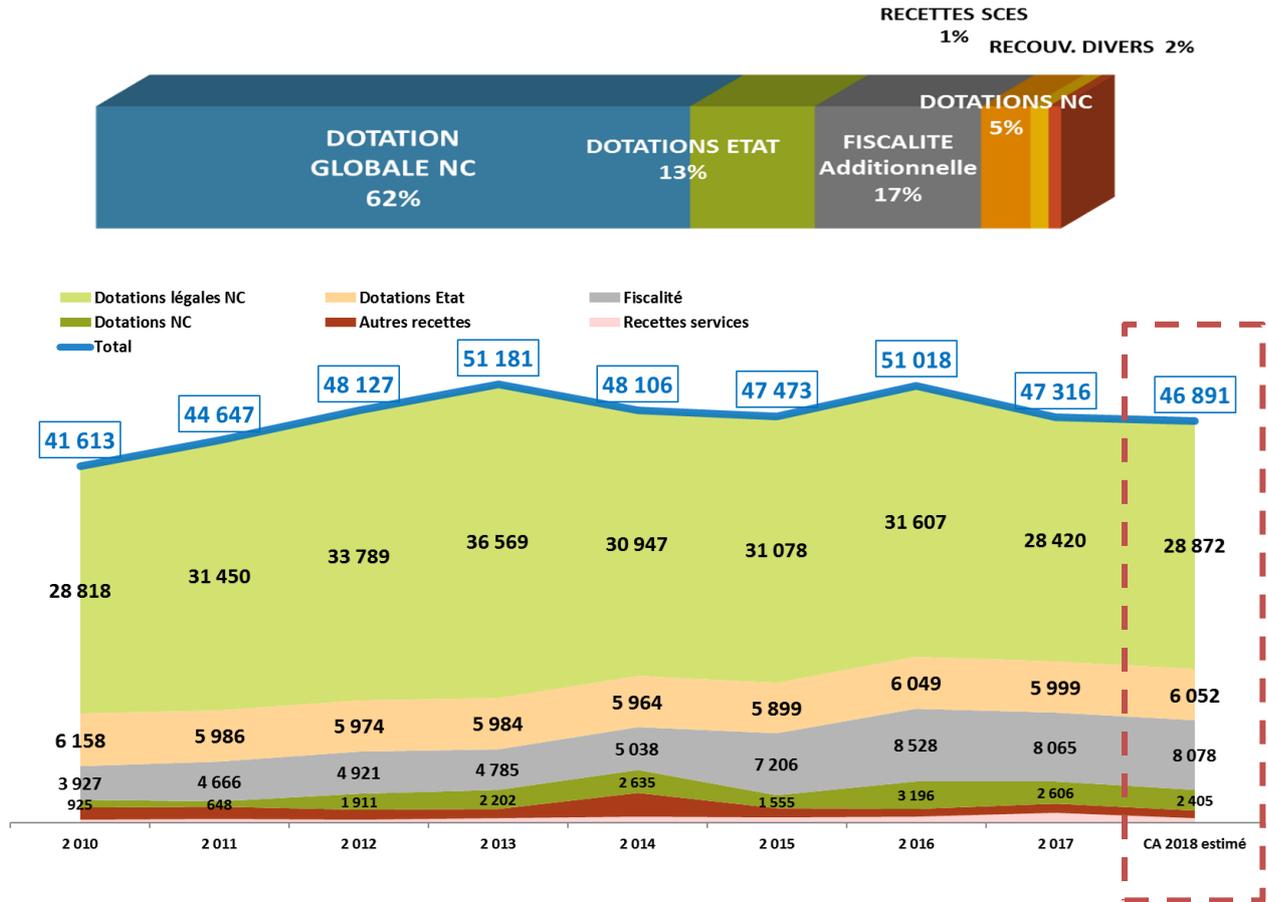
A noter que les taux de croissance sur les postes d'interventions et de subventions sont successivement influencés par les opérations suivantes :

- (1) 2014 – l'opération Savexpress » (Recettes : +1.832 Md F / Dépenses : +1.670 Md F) ;
le transfert de charges vers la NC pour 1.54 Md F → (RHPA NC 1.165 Md F, contribution aide au logement 353 MF, contrôle médical unifié 19 MF) moyennant, en recettes, une réduction de quote-part DG NC de -1.2 Md F ;
la compensation par la NC du placement demandeurs emploi +450 MF ;
- (2) 2015 – le décalage opéré sur les subventions en faveur des communes de l'agglomération (-160 MF reportés en 2016) ;
- (3) 2016 – la reprise d'une participation au RHPA NC de 357 MF et le rattrapage des subventions aux communes de l'agglomération (160 MF).
- (4) 2017 – le retrait de la participation au RHPA NC de 357 MF.
- (5) 2018 – la réduction de la part Psud sur les DG CHT et CHS à hauteur de 1.6 Md F suite au transfert à l'Agence sanitaire et sociale.

a) Les recettes réelles de fonctionnement (RRF)

Sans grand changement, l'essentiel des ressources de fonctionnement est issu de la fiscalité (de répartition et additionnelle). Et à ce titre, les dotations en provenance de la Nouvelle-Calédonie restent prépondérantes dans l'évolution des financements de cette section du budget.

Estimation des réalisations 2018

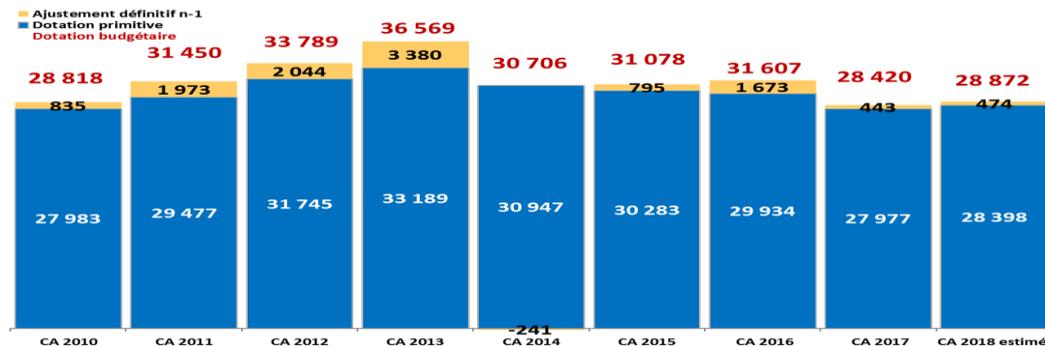


Par grands poste budgétaire de fonctionnement, les évolutions constatées sur la base des comptes administratifs :

% d'évolution	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	CA 2018 estimé
Dotations légales NC	4,5%	9,1%	7,4%	8,2%	-15,4%	0,4%	1,7%	-10,1%	1,6%
Dotations NC	68,0%	-30,0%	194,9%	15,3%	19,6%	-41,0%	105,5%	-18,5%	-7,7%
Dotations Etat	1,4%	-2,8%	-0,2%	0,2%	-0,3%	-1,1%	2,5%	-0,8%	0,9%
Fiscalité	8,8%	18,8%	5,5%	-2,8%	5,3%	43,0%	18,3%	-5,4%	0,2%
Recettes services	-10,3%	21,7%	-20,0%	29,4%	35,9%	-6,0%	14,3%	50,2%	-48,0%
Autres recettes	32,3%	1,6%	-18,9%	-1,1%	152,3%	-62,3%	-18,3%	22,8%	-17,1%
	5,8%	7,3%	7,8%	6,3%	-6,0%	-1,3%	7,5%	-7,3%	-0,9%

➤ La dotation globale de fonctionnement en provenance de la Nouvelle-Calédonie

1^{er} poste de ressources du budget de fonctionnement, la dotation représente 62% des recettes réelles de fonctionnement (RRF) en 2018.



Sur la période 2010-2013, les reversements de la fiscalité calédonienne ont été dynamiques avec notamment des ajustements définitifs conséquents sur les budgets supplémentaires. Au cours de ces quatre années, la dotation passe de 26,9 Mds F en 2009 à 36,5 Mds F en 2013, soit +36% de croissance en 4 ans (+9,6 Mds F injectés sur les budgets successifs).

2014 marque le net repli de la fiscalité de répartition et les dotations accusent une baisse 16%. Cette réduction intègre, cependant, l'ajustement de la quote-part liée au transfert de charges vers le budget de la Nouvelle-Calédonie

(retour au plancher de la quote-part allouée aux provinces : 51,5% contre 53,5% (mis en place en 2003) pour compenser les dépenses transférées à la NC → -1.2 Md F sur quote-part pour 2 Mds F de charges transférées ou compensées).

En 2015, l'assiette de répartition est ajustée suite à la réallocation de la taxe sur les jeux → -630 MF sur quote-part en année pleine pour 2.3 Mds F de centimes additionnels sur la taxe sur les jeux.

Sur la période 2014-2018, la baisse de la dotation NC représente 7.7 Mds F dont 1.8 Md F relevant de l'ajustement de quote-part (transfert et compensation de charges d'une part, réallocation de la taxe sur les jeux d'autre part).

2018 marque le retour à la croissance et devrait afficher une évolution de la DG avoisinant les 2%.

Croissance de la DGF NC en MF

CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018 estimé
1 891	2 631	2 339	2 780	-5 863	372	529	-3 187	452
6,9%	9,1%	7,4%	8,2%	-16,0%	1,2%	1,7%	-10,1%	1,6%

➤ La fiscalité additionnelle

Avec un rendement global de l'ordre de 8 Mds F, la fiscalité additionnelle présente une baisse tendancielle depuis 2017. A noter en 2018, les rattrapages opérés sur la contribution foncière au titre des exercices 2016 et 2017 d'un part, et d'autre part, la baisse du recouvrement au titre de la taxe de nuitées remplacée par la TGC.

Libellé de l'opération	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018 estimé
TAXE SUR LE PRODUIT DES JEUX	0	0	0	0	0	1 312 725 754	2 320 493 659	2 226 743 833	2 200 000 000
DROIT D'ENREGISTREMENT	1 271 369 725	1 389 105 835	1 312 968 850	1 148 664 695	1 311 864 530	1 729 122 397	1 715 269 923	1 564 500 372	1 600 000 000
PATENTES	714 061 666	1 250 655 749	1 495 302 361	1 534 327 700	1 565 300 578	1 488 597 889	1 576 088 904	1 409 330 808	1 340 000 000
COMMUNICATION TELEPHONIQUE	1 465 334 470	1 503 496 685	1 538 330 267	1 562 457 310	1 561 006 690	1 535 876 340	1 522 600 370	1 477 798 120	1 400 000 000
IMPOT S/ REV. VALEURS MOBILIERES	0	0	0	0	0	460 917 675	798 157 284	756 423 991	765 000 000
CONTRIBUTION FONCIERE	277 288 002	289 741 674	300 747 209	309 698 134	380 631 407	350 977 309	365 882 395	377 698 687	580 000 000
TAXES NUITEEES	141 713 295	172 954 199	221 930 284	161 080 711	148 306 240	255 588 643	162 780 430	152 050 127	82 000 000
LICENCE DEBITS DE BOISSONS	56 973 916	60 185 356	51 323 435	68 488 686	70 602 117	72 082 952	66 243 529	70 117 366	72 000 000
CONTRIBUTION TELEPHONIQUE	16 685	6 800	0	0	165 399	18 200	5 200	0	0
COURSES HIPPIQUES - PMU	0	0	0	0	0	0	0	30 458 887	39 000 000
Total général	3 926 757 759	4 666 146 298	4 920 602 406	4 784 717 236	5 037 876 961	7 205 907 159	8 527 521 694	8 065 122 191	8 078 000 000

➤ Les dotations en provenance de l'Etat

Les dotations reçues de l'Etat comprennent la dotation légale de fonctionnement (stable depuis 2011) et les participations attendues au titre du nouveau contrat de développement, estimées respectivement à 5.85 Mds F et 202 MF.

➤ Les dotations spécifiques de la Nouvelle-Calédonie

Ces dotations sont versées en contribution des dépenses réalisées par la province Sud au compte de la Nouvelle-Calédonie. Il s'agit, notamment, du minimum vieillesse (instaurée en 2012), des placements sociaux, du placement des demandeurs d'emploi, de l'entretien des routes et des cours d'eau, de la mise à disposition de PPIC, du plan PULSE, de la santé scolaire....

En 2018, le recouvrement devrait avoisiner les 2.4 Mds F, soit 95% des ouvertures budgétaires suivantes :

N° OP	Libellé de l'opération	BUDGET 2018	pour mémoire, le CA 2017
06D00238	AIDE AUX PERSONNES AGEES	882 000 000	882 131 721
06D00384	PLACEMENTS SOCIAUX - MEDICO-SOCIAL	720 000 000	724 505 607
12D04035	PLACEMENT FORMATION DEMANDEURS D'EMPLOI	430 000 000	427 471 500
08D01244	PROG NC - ENTRETIEN ROUTES TERRITORIALES	240 000 000	193 432 960
16D05755	TAP-TAXE SOUTIEN ACTIONS LUTTE C/POLLUT°	87 365 000	20 000 000
13D04206	COURS D'EAU-APICAN	42 200 000	51 399 944
06D00278	PPIC	35 000 000	47 853 508
15D05076	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	25 000 000	32 183 968
06D00008	DEPREDTION DE VOIRIE	23 333 800	15 751 614
07D00720	CONTROLE DES CVL	17 000 000	17 000 000
06D00248	OPERATIONS NON VENTILEES-MEDICO SOCIAL	15 000 000	12 000 000
06D00181	ENQUETES SOCIALES	10 000 000	10 000 000
06D00212	MASSE SALARIALE	2 600 000	36 644 882
16D05435	PULSE	0	130 000 000
07D00526	GESTION DES DECHETS	0	5 425 377
Total général		2 529 498 800	2 605 801 081

➤ Les recettes des services

Ce poste regroupe principalement les produits issus de la gestion du patrimoine (locations d'immeubles et de terrains, redevances du domaine public maritime, cessions de biens), les entrées de parcs, sites et centres de

vacances et de loisirs que gère la province Sud, les soins dispensés aux ressortissants du RUAMM au sein des circonscriptions médico-sociales.

En 2018, les recouvrements sont estimés aux alentours de 605 MF. Sur ce poste, les cessions influencent sensiblement les réalisations d'un exercice à l'autre ce qui explique la forte baisse affichée à fin 2018.

N° OP	Libellé de l'opération	BUDGET 2018	pour mémoire, le CA 2017
06D00319	IMMEUBLES - ADMINISTRATION	128 600 000	142 010 373
06D00279	TERRAINS PROVINCIAUX	93 589 550	71 166 073
06D00199	SOINS CMS	70 000 000	39 370 975
06D00031	DOMAINE PUBLIC MARITIME	61 000 000	147 664 078
06D00188	GESTION GENERALE	48 000 000	25 432 179
06D00475	CENTRE DES ACTIVITES NAUTIQUES	32 000 000	29 479 100
06D00276	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT DE POE	27 000 000	20 474 300
08D01190	PARC ZOOLOGIQUE & FORESTIER	16 600 000	18 884 383
08D01726	AMENAGEMENT DU DOMAINE DE DEVA	16 000 000	20 051 350
06D00068	PARC PROVINCIAL DE LA RIVIERE BLEUE	10 000 000	10 607 221
06D00176	ENQUETES ICPE	6 850 000	5 435 000
06D00003	AEROPORT DE L'ILE DES PINS	6 500 000	3 926 416
06D00362	PDTS DOMANIAUX ET D'EXPLOITATION - STATIONS PROVINCIAL	6 000 000	1 675 900
06D00047	LOGEMENTS	5 240 000	64 032
06D00308	AMENAGEMENT ET GESTION SITES TERRESTRES	5 000 000	5 751 350
06D00289	BUREAU DE GESTION ECOFI	5 000 000	8 270 000
11D03602	KO WE KARA	3 200 000	4 359 967
06D00351	PARTICIPATIONS DES PARTICULIERS	2 400 000	0
06D00287	PRESTATIONS TOPOGRAPHIQUES	1 300 000	1 545 861
06D00394	DEGATS S/EQUIP. ROUTIERS	1 000 000	109 200
07D00552	BRL-AERODROME DE POE	240 000	0
06D00472	AERODROME DE OUATOM	230 000	255 490
14D05195	HELISTATIONS	100 000	
	RECouvreMENTS non prévus		81 749 698
		545 849 550	638 282 946

➤ Les autres recouvrements

Ce poste comprend pour l'essentiel, les versements CAFAT au titre de l'aide médicale (tiers payant), les participations attendues de l'ADEME au titre de la convention relevant du secteur de l'environnement, les intérêts STCPI, les dotations des communes dans le cadre de l'opération ODI.

En outre, il prend en compte les versements (non budgétés) de sommes indûment perçues (rémunérations, subventions, aides à la personne...). Ces dernières recettes expliquent, pour l'essentiel, les variations sensibles entre deux exercices.

Les recouvrements 2018 sont estimés à 878 MF dont notamment 532 MF au titre du tiers-payant CAFAT (liquidations des factures de l'aide médicale et forfait soins en CMS), 70 MF d'intérêts STCPI, 130 MF de participations des communes (ODI, soutien scolaire...).

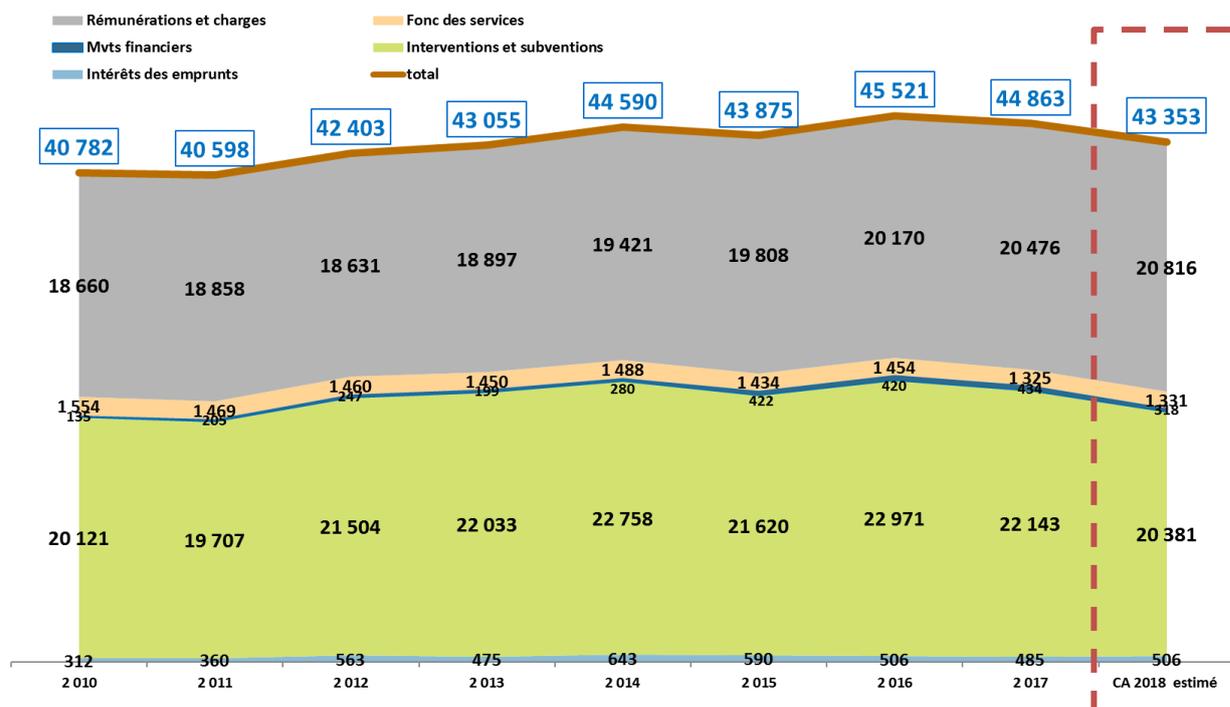
b) Les dépenses réelles de fonctionnement (DRF)

En 2018, pour faire face à la baisse de ses capacités structurelles de financement la collectivité s'astreint à réduire son enveloppe de fonctionnement.

La révision du périmètre d'interventions et de subventions (estimé à 1.8 Md F), explique pour l'essentiel, le retrait des dépenses de fonctionnement dont la baisse est estimée à 3.4%. Au-delà de cette révision, le quasi gel des dépenses des services et l'évolution strictement limitée des dépenses de personnel s'inscrivent dans une stratégie de rationalisation qui concourt à la maîtrise des dépenses publiques.

Estimations des réalisations 2018





En 2018, 43.4 Mds F sont consacrés au financement des dépenses de fonctionnement. Par grands postes budgétaires de fonctionnement, les évolutions constatées sur la base des comptes administratifs :

	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	CA 2018 estimé
Rémunérations et charges	5,0%	1,1%	-1,2%	1,4%	2,8%	2,0%	1,8%	1,5%	1,7%
Interventions et subventions	2,4%	-2,1%	9,1%	2,5%	3,3%	-5,0%	6,2%	-3,6%	-8,0%
Fonc des services	-1,8%	-5,5%	-0,6%	-0,6%	2,6%	-3,7%	1,4%	-8,8%	0,4%
Mvts financiers	-17,3%	52,0%	20,6%	-19,2%	40,4%	50,7%	-0,4%	3,3%	-26,6%
Emprunts	3,8%	15,4%	56,2%	-15,5%	35,3%	-8,2%	-14,3%	-4,2%	4,3%
Total	3,3%	-0,5%	4,4%	1,5%	3,6%	-1,6%	3,8%	-1,4%	-3,4%
Total hors emprunts	3,3%	-0,6%	4,0%	1,8%	3,2%	-1,5%	4,0%	-1,4%	-3,5%

➤ Les charges de personnel et indemnités des élus

Limiter la croissance des dépenses de fonctionnement passe avant tout par une action de rationalisation des besoins en personnel afin de limiter l'évolution de la masse salariale qui constitue un des postes les plus élevés dans le budget de la collectivité (48% des dépenses de la collectivité).

La maîtrise des dépenses de personnel s'organise alors à partir d'une politique systématique de redéploiement des postes ouverts devenus vacants.

Les effets de cette politique marquent sensiblement les années 2010 à 2013. Néanmoins, l'exercice de contraction de la masse salariale et des crédits de remplacement semble avoir atteint ses limites.

A partir de 2014, la province Sud affiche un mode de croissance très modéré mais nécessaire pour ne pas altérer la qualité du service public. Le poste évolue annuellement à moins de 2% avec une enveloppe avoisinant les 20 Mds F. Celle-ci comprend la masse salariale (sur emplois permanents), les crédits de remplacement, les indemnités des élus et les autres charges de personnel (formation, missions et frais communs).

Sur cette base, doivent être pris en compte pour 2018 :

- Un glissement vieillesse technique estimé à environ 1,75% de la masse salariale ;
- Des dépenses hors paie (soit +0.19 % de la masse salariale) qui découlent principalement des validations des services précaires envisagées pour les 33 agents contractuels ayant intégré la fonction publique en fin 2017 ;
- De la création de postes (11) liée au transfert d'une partie du personnel de l'ASEANC à la province Sud (soit +0.26% de la masse salariale) alors que parallèlement, 16 postes ont été gelés sur l'ensemble des directions (soit un gain de 0.37% sur la masse salariale).

En complément de la politique de redéploiement des postes, la poursuite du gel de certains postes budgétaires est le seul moyen dorénavant de contenir les dépenses de personnel. Une réévaluation en lien avec les besoins prioritaires est néanmoins nécessaire pour tenir compte des actions prioritaires par la collectivité.

Opération	OP - Libellé court	BUDGET	CA 18	Var. 17-18		Pour mémoire	
				CA 2017	CA 2016		
06D00212	MASSE SALARIALE	19 433 550 000	19 400 000 000	350 924 495	1,8%	19 049 075 505	18 801 787 903
06D00115	REPLACEMENTS INSTITUTEURS	445 000 000	444 231 754	-307 688	-0,1%	444 539 442	441 074 403
06D00109	REPLACEMENTS DIVERS	320 450 000	319 896 776	1 174 144	0,4%	318 722 632	246 660 294
06D00117	FORMATION DU PERSONNEL PROVINCIAL	189 392 466	163 445 504	-4 976 070	-3,0%	168 421 574	172 638 521
06D00371	PERSONNEL PERMANENT - FRAIS COMMUNS	99 187 609	60 398 622	-6 313 610	-9,5%	66 712 232	77 450 249
06D00222	MISSIONS	20 138 111	15 855 759	3 042 396	23,7%	12 813 363	14 376 553
09D02114	AIDES AUX AGENTS PROVINCIAUX HANDICAPES	250 000	249 568	-75 751	-23,3%	325 319	9 000
06D00246	INDEMNITES ELUS	410 000 000	409 292 178	-5 248 191	-1,3%	414 540 369	414 976 063
07D00567	FORMATION DES ELUS	2 500 000	2 495 684	1 918 184	332,2%	577 500	577 500
		20 920 468 186	20 815 865 845	340 137 909	1,7%	20 475 727 936	20 169 550 486

➤ Les interventions et subventions

L'effort de maîtrise du fonctionnement en 2018 se polarise autour de la révision du périmètre d'interventions et de subventions. Et pour atteindre cet objectif de réduction, un accord a abouti entre le gouvernement et les provinces, visant un transfert de charges de l'ordre de 1.6 Mds F. Cette réduction s'opère moyennant la mise en place un financement partiel, par l'Agence sanitaire et sociale, des centres hospitaliers relevant de la Nouvelle-Calédonie (Gaston Bourret, Albert Bousquet et le centre hospitalier du Nord).

Au-delà, une rationalisation de la gestion de nos interventions et subventions sera également imposée à tous les partenaires de la province et un effort particulier a été envisagé pour contenir les grandes évolutions et notamment celle de l'aide médicale, des interventions médico-sociales et de santé publique. Et comme précisé en amont, ces efforts sont également attendus sur les secteurs de l'enseignement, de l'emploi, de l'insertion et de formation, sur les programmes d'entretien du réseau routier, sur l'agriculture et l'environnement.

En 2018, 61% des crédits sont mobilisés sur les secteurs de l'enseignement et santé-social. Le programme d'interventions et de subventions se présente comme suit :

Postes budgétaires	BUDGET 2018	pour mémoire, le CA 2017
INTERVENTIONS - HCD	17 030 515 343	17 238 205 724
INTERVENTIONS - OPC	586 068 002	558 195 970
SUBVENTIONS - HCD	4 498 553 676	4 346 856 023
Total général	22 115 137 021	22 143 257 717

N° PROG	Libellé du programme	BUDGET 2018	pour mémoire, le CA 2017
17	AIDE MEDICALE	6 307 247 904	7 042 412 034
19	MEDICO-SOCIAL	2 668 158 288	2 847 753 825
20	SANTE PUBLIQUE	300 048 816	308 375 479
18	HABITAT SOCIAL	52 449 736	58 050 979
42	MISSION CONDITION FEMININE	38 795 192	17 782 397
4-SANTE-SOCIAL		9 366 699 936	10 274 374 714
38	TOURISME	919 357 071	877 892 313
31	EMPLOI	854 328 931	802 019 517
37	AGRICULTURE	834 344 367	775 039 891
33	INSERTION	763 709 050	679 314 151
39	EXPANSION GENERALE	472 860 878	420 297 333
36	FORMATION	204 997 233	168 302 701
35	PECHE ET AQUACULTURE	107 208 435	89 797 067
40	STATIONS PROVINCIALES	36 380 702	33 033 288
25	ENVIRONNEMENT	2 333 008	1 023 577
6-ECONOMIE, EMPLOI & FORMAT° PROFESSIONNELLE		4 195 519 675	3 846 719 838
09	ENSEIGNEMENT PRIVE	1 352 465 227	1 334 468 545
08	ALLOCATIONS D'ENSEIGNEMENT	1 225 351 837	1 170 199 651
12	VIE SCOLAIRE ET EDUCATIVE	520 046 455	492 440 653
10	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	495 081 388	441 513 533
07	COLLEGES PUBLICS	333 163 791	324 713 313
11	INTERNATS	147 388 746	147 595 704
2-ENSEIGNEMENT		4 073 497 444	3 910 931 399
30	TRANSPORT PUBLIC TERRESTRE	664 489 735	720 832 015
21	RESEAU ROUTIER	622 019 498	673 530 262
22	INFRA & TRSPRT - AERIEN	81 578 618	70 257 590
24	INFRA & TRSPRT - MARITIME	19 500 000	20 942 931
8-TRANSPORTS ET COMMUNICATION		1 387 587 851	1 485 562 798
25	ENVIRONNEMENT	921 980 516	719 248 676
41	DEVELOPPEMENT FORESTIER	213 258 430	206 591 569
23	COURS D'EAU	35 000 000	40 214 890
26	URBANISME	9 312 720	8 441 443
29	AMENAGEMENT RURAL	1 228 921	7 457 671
7-AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT		1 180 780 587	981 954 249
16	JEUNESSE	464 971 118	461 163 209
14	CULTURE	241 606 480	271 130 829
15	SPORTS	238 485 512	209 316 976
13	PATRIMOINE	92 055 985	120 245 075
3-CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS, LOISIRS		1 037 119 095	1 061 856 089
01	ADMINISTRATION	500 459 507	228 017 057
02	INSTITUTIONS	227 972 926	218 341 573
0-ADMINISTRATION GENERALE		728 432 433	446 358 630
01	ADMINISTRATION	145 500 000	135 500 000
1-SECURITE ET ORDRE PUBLIC		145 500 000	135 500 000
Total général		22 115 137 021	22 143 257 717

La consommation sur ce poste est estimée à 20.4 Mds F sur la base d'un taux d'exécution de 92% (91% en 2017). La correction à -8%, soit 1.8 Mds F prend en compte le transfert de DG CHT & CHS pour 1.6 Mds F.

➤ Les autres charges de fonctionnement

- Le fonctionnement des services, quasi stable, n'appelle pas d'observation particulière ;
- les intérêts sur emprunts évoluent selon l'encours de dette ;
- les mouvements financiers correspondent essentiellement aux frais de gestion des centimes additionnels et à l'apurement des créances (admissions en non-valeur et provisions pour créances irrécouvrables ou litiges). En 2018, l'absence de provision (100 MF en 2017) génère le principal de la baisse sur le poste.

2. L'EVOLUTION DE L'EPARGNE

Après une période 2010-2013 de reconstitution progressive marquée par les effets conjugués d'une maîtrise des dépenses et d'une conjoncture des recettes favorable, l'épargne brute se dégrade, à nouveau, en 2014. Cette diminution est liée au net repli de la fiscalité calédonienne qui impacte sensiblement l'évolution des dotations versées par la Nouvelle-Calédonie aux provinces.

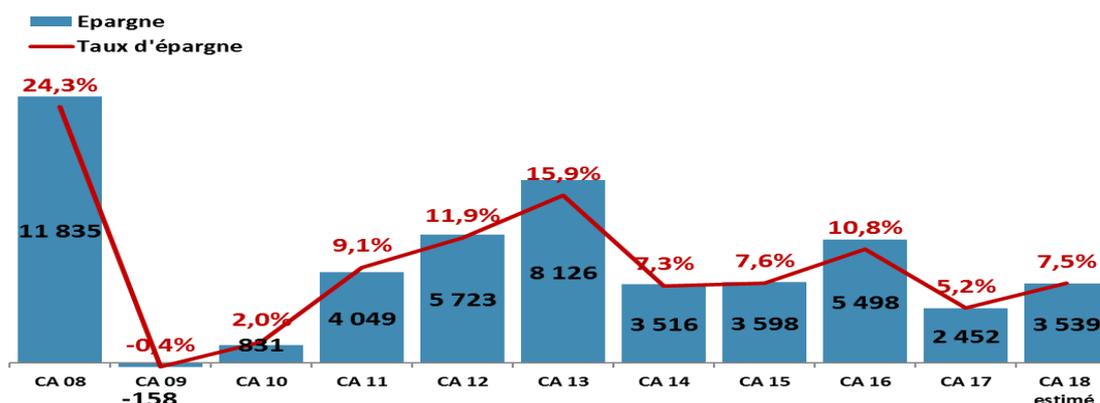
Sur la période 2014-2016, le taux d'épargne oscille entre 7 et 9% (1). L'épargne est systématiquement maintenue à un niveau suffisant pour répondre aux obligations juridiques et financières (une épargne brute qui couvre à la fois la dotation aux amortissements et l'annuité de la dette). La collectivité dégage suffisamment d'épargne pour financer partiellement ses investissements.

Ce niveau d'épargne s'explique, là encore, par un effort de maîtrise des dépenses conjugué au maintien du niveau de ressources de fonctionnement avec la création des nouveaux centimes additionnels (gain net de 2.5 Mds F moyennant la réduction de la quote-part de DG NC (2)).

- (1) En réaffectant la contribution au minimum vieillesse 2015 sur le CA 2015, les taux d'épargne 2015 et 2016 serait respectivement de 9% ;
- (2) Encaisses centimes additionnels 3.12 Mds F & réduction quote-part DG -635 MF.

En 2017, la chute de la fiscalité de répartition a considérablement réduit les marges de manœuvre de la collectivité. La dégradation de l'épargne, qui est ramenée à 5%, va entraîner un recours plus important au fonds de roulement.

En 2018, malgré des marges de manœuvre très limitées par une croissance atone de la fiscalité de répartition, la collectivité va concentrer ses efforts sur la réduction des dépenses pour maintenir un excédent de fonctionnement courant. L'épargne estimée en clôture devrait avoisiner les 7%.



Evolution de l'épargne en millions XPF

	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	Estimé 2018
Epargne de gestion	12 204	143	1 143	4 409	6 286	8 602	4 159	4 189	6 004	2 937	4 045
Intérêts sur emprunts	369	301	312	360	563	475	643	590	506	485	506
Epargne Brute	11 835	-158	831	4 049	5 723	8 126	3 516	3 598	5 498	2 452	3 539
remboursement du capital	513	613	687	835	1 031	1 400	2 625	2 085	2 075	1 806	1 834
Epargne nette	11 322	-770	144	3 214	4 692	6 727	891	1 513	3 422	646	1 704

3. LE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement comprennent d'une part, les investissements directs (au profit de la province Sud ou d'autres tiers publics ou privés) et d'autre part, le remboursement du capital de la dette.

Ci-après, l'évolution des dépenses d'investissements depuis 2010 :

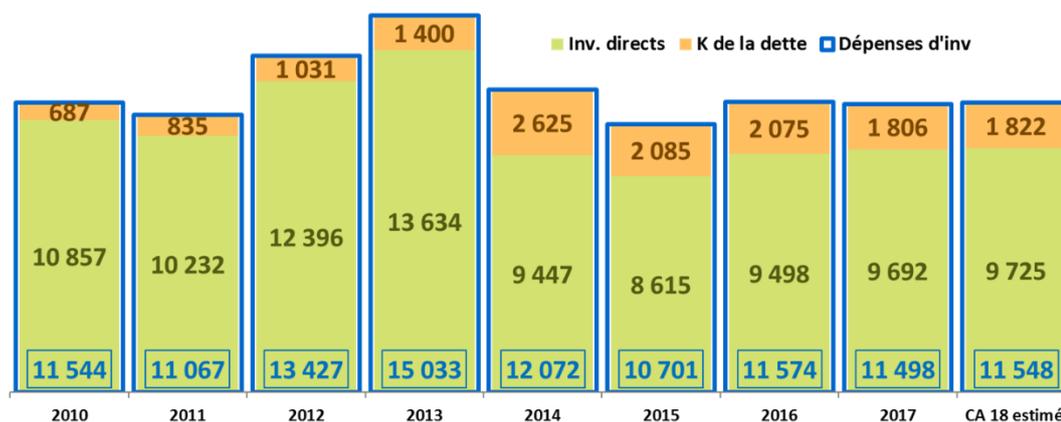
PLAN DE FINANCEMENT	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	CA 18 estimé
Inv. directs	10 857	10 232	12 396	13 634	9 447	8 615	9 498	9 692	9 725
K de la dette	687	835	1 031	1 400	2 625	2 085	2 075	1 806	1 822
Dépenses d'investissement	11 544	11 067	13 427	15 033	12 072	10 701	11 574	11 498	11 548

Après un niveau tout particulièrement élevé des investissements directs sur 2012 et 2013, un retour à un niveau plus proche des 9 Mds F s'opère dès 2014 pour maintenir les équilibres financiers.

En 2018, l'effort d'investissement se polarise autour des programmes prioritaires que sont le domaine du logement social, la modernisation des infrastructures de mobilité, le soutien au développement communal, l'équipement des collèges.

Et pour mener à bien à ses engagements, la collectivité poursuit sa politique de rationalisation des crédits au travers de son plan pluriannuel d'investissement (PPI) qu'elle révisé à chaque étape budgétaire afin d'être en cohérence avec sa réelle capacité de financement.

Structure des dépenses d'investissement
En millions XPF



Pour mémoire, les prévisions budgétaires 2018 :

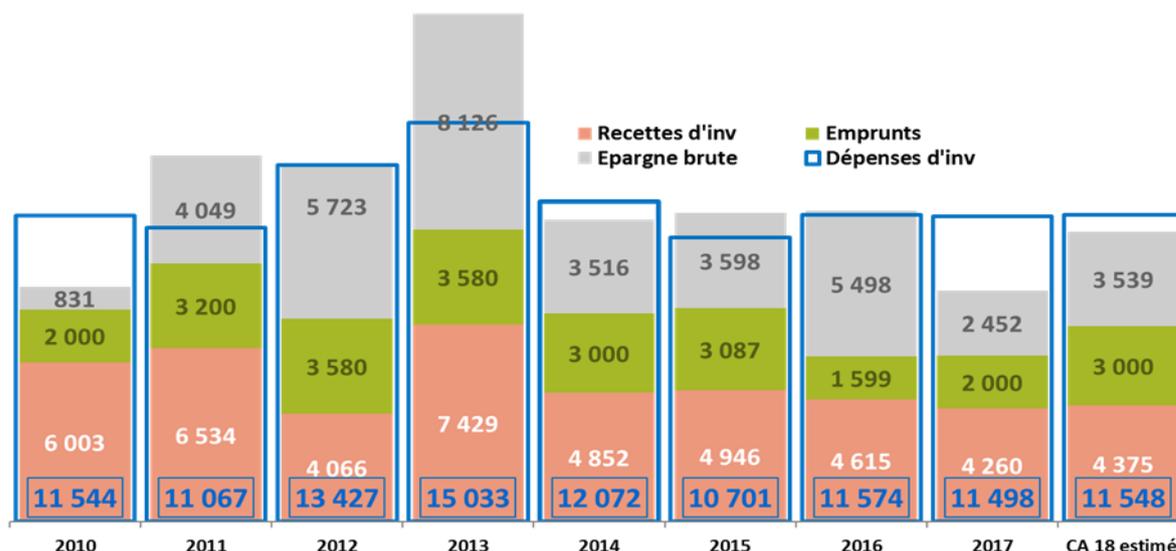
FONCTION' - Libellé	BUDGET 2018	pour mémoire, le CA 2017
10-CONTRIBUTION AUX PROGRAMMES COMMUNAUX	2 395 564 562	1 275 354 111
8-TRANSPORTS ET COMMUNICATION	2 005 451 541	1 598 684 079
4-SANTE-SOCIAL	1 820 496 673	1 259 029 874
2-ENSEIGNEMENT	1 766 408 137	2 476 034 026
6-ECONOMIE, EMPLOI & FORMAT° PROFESSIONNELLE	1 120 016 886	1 074 256 712
7-AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT	1 109 881 286	872 922 670
0-ADMINISTRATION GENERALE	1 049 788 007	860 377 308
3-CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS, LOISIRS	412 229 102	245 254 679
11-MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE	178 560 416	29 963 140
1-SECURITE ET ORDRE PUBLIC		0
Total général	11 858 396 610	9 691 876 599



N° PROG	Libellé du programme	BUDGET 2018	pour mémoire, le CA 2017
45	EQUIPEMENT COMMUNAL	2 395 564 562	1 275 354 111
10-CONTRIBUTION AUX PROGRAMMES COMMUNAUX		2 395 564 562	1 275 354 111
21	RESEAU ROUTIER	1 748 029 427	1 510 813 935
24	INFRA & TRSPRT - MARITIME	132 566 326	9 724 981
22	INFRA & TRSPRT - AERIEN	119 855 788	75 835 013
30	TRANSPORT PUBLIC TERRESTRE	5 000 000	2 310 150
8-TRANSPORTS ET COMMUNICATION		2 005 451 541	1 598 684 079
18	HABITAT SOCIAL	1 531 573 874	970 004 440
19	MEDICO-SOCIAL	162 070 832	152 267 009
20	SANTE PUBLIQUE	97 451 930	102 450 789
01	ADMINISTRATION	29 400 037	34 307 636
4-SANTE-SOCIAL		1 820 496 673	1 259 029 874
07	COLLEGES PUBLICS	1 408 873 876	2 220 884 257
09	ENSEIGNEMENT PRIVE	277 250 000	193 250 000
11	INTERNATS	69 033 312	59 906 358
01	ADMINISTRATION	8 000 000	1 993 411
10	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	1 650 000	0
12	VIE SCOLAIRE ET EDUCATIVE	1 600 949	0
2-ENSEIGNEMENT		1 766 408 137	2 476 034 026
34	SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	858 203 763	871 793 011
40	STATIONS PROVINCIALES	110 023 203	66 086 873
38	TOURISME	88 386 030	76 092 282
39	EXPANSION GENERALE	38 117 495	34 460 827
37	AGRICULTURE	10 788 012	7 221 829
33	INSERTION	8 040 000	7 706 804
01	ADMINISTRATION	5 323 436	8 118 009
35	PECHE ET AQUACULTURE	1 134 947	2 000 000
25	ENVIRONNEMENT	0	777 077
6-ECONOMIE, EMPLOI & FORMAT° PROFESSIONNELLE		1 120 016 886	1 074 256 712
25	ENVIRONNEMENT	524 585 043	329 125 323
27	ZIZA-ZAC	300 000 000	300 000 000
26	URBANISME	147 104 875	169 622 825
29	AMENAGEMENT RURAL	138 191 368	71 288 798
01	ADMINISTRATION	0	2 885 724
7-AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT		1 109 881 286	872 922 670
01	ADMINISTRATION	1 049 488 007	853 480 873
02	INSTITUTIONS	300 000	6 896 435
0-ADMINISTRATION GENERALE		1 049 788 007	860 377 308
13	PATRIMOINE	209 932 208	92 306 108
15	SPORTS	102 017 187	81 043 522
14	CULTURE	77 987 500	62 668 030
16	JEUNESSE	20 569 491	9 137 469
01	ADMINISTRATION	1 722 716	99 550
3-CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS, LOISIRS		412 229 102	245 254 679
46	TRAVAUX POUR AUTRES TIERS	178 560 416	29 963 140
11-MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE		178 560 416	29 963 140
Total général		11 858 396 610	9 691 876 599

Pour financer ses investissements, la province Sud dispose d'un volant de dotations et fonds affectés à l'investissement. Au-delà, l'équilibre s'opère avec l'épargne dégagée sur le fonctionnement et les emprunts, ressource externe qui constitue la variable d'équilibre et qui permet de couvrir l'insuffisance éventuelle d'épargne. Enfin, l'écart réel de réalisation entre les dépenses et les recettes est couvert par le fonds de roulement. Un écart positif permet sa reconstitution.

Ci-après, le plan de financement synthétique :



Plan de financement en millions de francs XPF

PLAN DE FINANCEMENT	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	CA 18 estimé
Inv. directs	10 857	10 232	12 396	13 634	9 447	8 615	9 498	9 692	9 725
K de la dette	687	835	1 031	1 400	2 625	2 085	2 075	1 806	1 834
Dépenses d'investissement	11 544	11 067	13 427	15 033	12 072	10 701	11 574	11 498	11 560

PLAN DE FINANCEMENT	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	CA 18 estimé
Recettes d'inv	6 003	6 534	4 066	7 429	4 852	4 946	4 615	4 260	4 375
Emprunts	2 000	3 200	3 580	3 580	3 000	3 087	1 599	2 000	3 000
Epargne brute	831	4 049	5 723	8 126	3 516	3 598	5 498	2 452	3 539
Recettes d'investissement	8 834	13 784	13 369	19 135	11 368	11 631	11 712	8 712	10 914

BFI	-2 710	2 716	-58	4 102	-704	931	138	-2 786	-646
------------	---------------	--------------	------------	--------------	-------------	------------	------------	---------------	-------------

Rappel :

$Dépenses d'investissement - (Recettes d'investissement + épargne + emprunts) = besoin de financement ou excédent de financement. \rightarrow$
Variation du fonds de roulement

Pour 2018, l'enveloppe d'investissements directs est estimée à 9.7 Mds F, tout comme en 2017, et complétée du capital des emprunts remboursés à hauteur de 1.8 Md F pour ainsi porter les dépenses totales de la section à 11.5 Mds F.

Le plan de financement comprend 10.9 Mds F de ressources, soit 40% recettes affectées à l'investissement pour 40%, 27% d'emprunt 2018 et 32 % constitué par l'épargne à hauteur de 3.5 Mds F.

Les investissements directs (*investissements hors capital de la dette*) sont couverts à 45% par des recettes affectées à la section d'investissement.

Recettes d'investissements en millions de francs XPF

Taux de couv.	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	CA 18 estimé	Moy. s/5ans
Rec. D'inv.	6 003	6 534	4 066	7 429	4 852	4 946	4 615	4 260	4 375	4 610
	55%	64%	33%	54%	51%	57%	49%	44%	45%	49%

Au-delà, l'emprunt couvre les investissements pour 30%. Enfin, l'épargne couvre prioritairement le capital de la dette et les investissements et, pour solde, les investissements directs. En 2018, l'écart final de réalisation représente un besoin de financement qui viendra grever le fonds de roulement pour 646 MF.

4. LE FONDS DE ROULEMENT

Dans un contexte budgétaire difficile, la province, pour couvrir son besoin de financement en investissement, a adopté un plan de financement alliant le recours modéré à l'emprunt et la mobilisation du fonds de roulement. Cette démarche lui permettra fin 2017 de limiter la mobilisation d'emprunt à 2 Mds F tout en ponctionnant sur fonds de roulement le solde nécessaire, soit 46% de ses réserves issues de la gestion 2016.

A fin 2017, le fonds de roulement représente 21 jours de dépenses totales. En tenant compte de la situation conjoncturelle, l'objectif de maintenir un fonds de roulement entre 30 et 60 jours peut être ramené sur une fourchette comprise entre 15 et 20 jours.

Les équilibres financiers 2018 misent sur un recours plus accru à l'emprunt (3 Mds F) pour maintenir le fonds de roulement aux alentours de 20 jours de dépenses.

Ci-dessous, l'évolution du fonds de roulement en millions F :

	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	CA 18 estimé
Var. fonds de roulement	-2 710	2 716	-58	4 102	-704	931	138	-2 786	-646
Résultat cumulé	-1 102	1 614	1 556	5 658	4 954	5 884	6 023	3 237	2 591
Nbre de jrs dép.	-8	11	10	36	32	39	39	21	17

5. L'ENDETTEMENT PROVINCIAL

La période 2010-2014 affiche une tendance à la hausse du taux d'endettement. Il sera, d'ailleurs, accentué par la récupération de l'encours de dette Savexpress en 2014 (3.358 Mds F dont 800 MF remboursés par anticipation la même année).

La moyenne de mobilisation passe de 1 Md F/an sur la période 2005-2009 à 3 Mds F/an sur la période 2010-2014.

En 2015, la mobilisation reste élevée. Néanmoins la province Sud ne perd pas de vue la nécessité d'enrayer la croissance de l'endettement, au titre de quoi, la collectivité décide de consacrer désormais un volume d'investissement en rapport avec sa réelle capacité de financement. A fin 2014, des options de rachat anticipé d'emprunts sont mises en œuvre pour stabiliser l'encours de dette et amorcer une réduction du taux d'endettement.

En 2016, le volume d'emprunt mobilisé permettra de stabiliser l'encours et d'amorcer sa réduction. Il en sera de même pour 2017 avec une mobilisation arrêtée à 2 Mds F et un encours de dette à fin 2017 de 20.4 Mds F. A noter en 2017 la souscription d'emprunt à taux « 0 » à hauteur de 650 MF (soit 32% de l'enveloppe 2017).

En 2018, comme précisé précédemment, la conjoncture économique influence sensiblement le plan de financement des investissements. La province a le souci de poursuivre une stratégie d'endettement maîtrisée articulée de manière efficace avec la mobilisation des fonds de réserves (fonds de roulement) dans la limite des seuils acceptables.

A l'évidence, le retour à de meilleurs équilibres financiers permettra de reconstituer les réserves budgétaires et favorisera le désendettement.

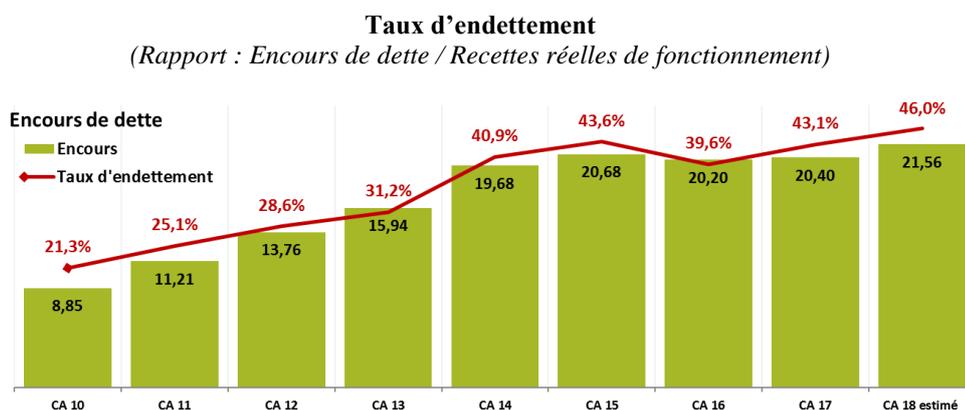
L'accroissement annuel de l'encours de la dette, qui était de 2,4 Mds F/an sur la période 2010-2014, est passée à 470 MF/an sur la période 2015-2018, soit une division par 5 par rapport à la période précédente.

Les tableaux qui suivent rappellent l'évolution de l'endettement provincial :

En millions XPF

Les emprunts	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	Estimé 2018
Emprunts mobilisés	2 000	3 200	3 580	3 580	3 000	3 087	1 599	2 000	3 000
en cours de dette au 31/12 (2)	8 849	11 214	13 763	15 943	19 676	20 678	20 202	20 395	21 561
<i>(2) dont rétrocession SAV</i>					<i>3 358</i>				
Annuités (hors remb. Anticipé)	981	1 172	1 576	1 871	2 505	2 398	2 297	2 263	2 305
capital	687	835	1 031	1 400	1 873	1 837	1 819	1 806	1 834
intérêts	294	337	545	471	632	560	478	457	471
Remboursement anticipé (capital)					752	248	256	0	
Evolution de l'encours	1 313	2 365	2 549	2 180	3 733	1 002	-476	194	1 165
	17%	27%	23%	16%	23%	5%	-2%	1%	6%
Encours garantis au 31-12	13 907	21 009	26 489	32 881	33 196	34 246	42 890	48 443	49 500

les ratios	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	Estimé 2018
CAPACITE DE DESENDETTEMENT									
Dette / Ep. Brute	11	3	2	2	6	6	4	8	6
TAUX D'ENDETTEMENT (Dette / Rec. Réelles de fonc.)									
seuil de prudence (90%)	21,27%	25,12%	28,60%	31,15%	40,90%	43,6%	39,6%	43,1%	46,0%
seuil critique (150%)									
Dette consolidée / Rec. Fonc	54,7%	72,2%	83,6%	95,4%	109,9%	115,7%	123,7%	145,5%	151,5%



L'ÉVALUATION PROSPECTIVE 2019-2021

1. L'HYPOTHESE DE CADRAGE

La prospective financière permet, avant tout, de tester la sensibilité du budget en fonction de l'évolution des ressources et du programme de dépenses qui découle de l'exercice des compétences provinciales. Elle permet de mettre en lumière les leviers d'actions ou facteurs de rigidité du budget de la collectivité.

L'hypothèse retenue intègre la reprise de l'activité économique faisant suite à la baisse drastique, en 2017, de la fiscalité de répartition et sa quasi-stagnation en 2018. La projection de l'impact positif doit cependant s'envisager avec prudence.

La soutenabilité de cette trajectoire prospective repose essentiellement sur la reprise mesurée des recettes fiscales après le référendum. Elle nécessite toutefois le maintien des efforts opérés depuis 2018 sur le périmètre d'interventions et de subventions.

Cette hypothèse mise sur un retour à de meilleurs équilibres budgétaires à moyen-terme qui permettront de reconstituer les fonds de réserves de la collectivité et maintenir l'effort d'investissement.

Si l'investissement est maintenu, il devrait alors s'accompagner d'une augmentation mesurée de l'encours de dette, sans que cela n'impacte négativement la capacité structurelle de remboursement de la collectivité.

a) L'évolution des ressources en 2019

Hormis la fiscalité de répartition et additionnelle, dont l'évolution impacte principalement celle des recettes du budget de fonctionnement, la collectivité présente, au fonctionnement, d'autres postes de ressources dont la croissance ne bénéficie plus de réelles marges de manœuvre (Dotations Etat et des communes, recettes des services, recouvrements divers).

Il est donc prudent de miser sur une reconduction de ces postes et de focaliser l'attention notamment sur l'évolution des dotations globales en provenance de la Nouvelle-Calédonie.

Une hausse des recettes des services est toutefois prévue en 2019 en conséquence de notre programme d'optimisation de la gestion du patrimoine de la collectivité (cessions de terrains, logements et mobiliers).

➤ L'évolution de la fiscalité de répartition

En 2017, les dotations globales (DGNC) accusent une baisse de 10% par rapport aux recouvrements 2016 et engendrent une perte de ressources de 3.4 Mds F dont 3.2 Mds F qui impactent le fonctionnement.

En 2018, à la lumière des premiers chiffres fiscaux encourageants, les DGNC devraient afficher une croissance à 1.6%. Néanmoins, pour les prochains exercices, il convient de ne pas structurer la stratégie budgétaire de la collectivité autour d'une augmentation anticipée trop forte de ses recettes.

A l'horizon 2021, en misant sur un retour progressif à la croissance, les perspectives d'évolution annuelle sont estimées à 3%.

	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	Estimation dotations 2018				2019	2020	2021
					Dot. primitives	Ajust 2017	CA 2018	Evol.			
Fonctionnement	30 706	31 078	31 607	28 420	28 398	474	28 872	452 1,6%	29 450	30 186	31 091
Investissement	1 908	1 931	1 964	1 766	1 765	29	1 794	28 1,6%	1 830	1 876	1 932
Total	32 614	33 009	33 571	30 186	30 162	504	30 666		31 280	32 062	33 023
<i>Evolution DG</i>	- 6 142 -15,8%	395 1,2%	562 1,7%	- 3 385 -10,1%					613 2,00%	782 2,50%	962 3,00%

Croissance des DG NC en MF

CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018 estimé	2 019	2 020	2 021
1 965	2 789	2 479	2 946	-6 113	395	562	-3 385	480	613	782	962
6,7%	9,1%	7,4%	8,2%	-15,8%	1,2%	1,7%	-10,1%	1,6%	2,0%	2,5%	3,0%

➤ L'évolution de la fiscalité additionnelle

Indépendamment des réalisations constatées au compte administratif, il convient d'estimer le produit annuel issu de la fiscalité additionnelle à partir du rendement annuel dépollué des décalages engendrés par les versements de la Nouvelle-Calédonie.

Sur la base des premiers éléments communiqués par la Nouvelle-Calédonie, le rendement annuel 2019 est estimé aux alentours de 7.8 Mds F et tient compte notamment :

- de la tendance à la baisse sur la taxe provinciale sur les communications téléphoniques. Pour mémoire, la TCPT s'applique aux communications téléphoniques locales à raison de 5FCFP/minute ;
- du retrait de la taxes de nuitées hôtelière suite à la mise en place de la TGC à taux plein au 1^{er} octobre 2018 ;
- de l'évolution des droits d'enregistrement fixes ou proportionnels perçus à l'occasion de certains actes juridiques. A noter sur ce poste l'arrêt du dispositif RILI (dispositif calédonien de défiscalisation en faveur du secteur de l'investissement dans le secteur du logement intermédiaire) ;

Par année de prescription

Montant		rendement estimé						
Opération	OP - Libellé court	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	Var.	
06D00059	Droits Enr.	1 741 451 487	1 670 612 807	1 595 966 468	1 550 000 000	1 455 000 000	-95 000 000	-6%
06D00114	Licences	77 633 131	64 075 949	67 381 909	71 000 000	71 000 000	0	0%
06D00263	Taxes nuitées	209 337 593	162 673 744	150 086 963	115 000 000	0	-115 000 000	-100%
06D00320	Com. Tel	1 523 964 275	1 520 152 335	1 460 169 945	1 375 000 000	1 300 000 000	-75 000 000	-5%
06D00329	Contrib. Foncière	350 209 826	429 374 114	441 061 284	455 000 000	455 000 000	0	0%
06D00355	Patentes	1 574 711 591	1 410 410 507	1 339 577 871	1 350 000 000	1 480 000 000	130 000 000	10%
15D05182	TAXE PMU	35 256 012	36 899 054	39 117 666	40 000 000	40 000 000	0	0%
15D05183	IRVM	497 022 751	793 281 308	765 639 505	680 000 000	770 000 000	90 000 000	13%
15D05184	TSPJ	1 503 734 985	2 303 256 346	2 222 121 707	2 120 000 000	2 200 000 000	80 000 000	4%
Total général		7 513 321 651	8 390 736 164	8 081 123 318	7 756 000 000	7 771 000 000	15 000 000	

b) Le plan pluriannuel d'investissement – PPI

La collectivité souhaite maintenir son effort d'investissement aux alentours de 9 Mds F financés par de l'emprunt pour 3 Mds F maximum. Ce schéma de financement permet à la province d'assumer son programme d'investissement sans dégrader son niveau de solvabilité au-delà des seuils préconisés en la matière.

A l'instar des exercices précédents, la politique de rationalisation, mise en œuvre dès 2014, sera poursuivie afin de mettre en phase le rythme des investissements avec notre capacité d'autofinancement.

Cette révision annuelle du PPI permet de rendre plus réalistes les prévisions de consommations de crédits à 5 ans et d'améliorer ainsi la lisibilité du PPI. Au-delà, il faudra aussi s'interroger sur l'opportunité de maintenir ou d'ouvrir de nouvelles autorisations de programme durant ces 5 années.

Ci-après, la synthèse du PPI 2018 voté par l'assemblée de province :

POLE	N° AP	Données							
		AP votées	Reste à financer	Budget 18	PPI 19	PPI 20	PPI 21	PPI 22	
Aménagement du territoire		77 460 599 262	37 423 608 905	5 551 468 387	6 372 310 304	7 883 943 875	7 006 235 444	4 432 607 669	
Education, jeunesse, vie sociale		28 412 929 082	10 852 247 677	2 396 794 496	2 032 703 334	1 765 231 953	1 931 933 054	1 463 222 216	
Développement durable		18 208 062 961	8 977 799 615	2 103 462 038	1 777 555 846	2 375 344 536	1 391 364 764	699 121 704	
pôle fonctionnel		1 901 963 692	1 180 686 363	337 645 877	303 500 000	215 645 977	215 645 977	105 748 533	
Total général		125 983 554 997	58 434 342 560	10 389 370 798	10 486 069 484	12 240 166 341	10 545 179 239	6 700 700 122	

		Données						
POSTÉ	DIR	AP votées	Reste à financer	Budget 18	PPI 19	PPI 20	PPI 21	PPI 22
HABITAT SOCIAL		31 189 875 908	6 406 835 688	1 521 573 874	1 362 051 399	1 761 476 551	1 244 910 461	495 874 500
EQUIPT COMMUNAL		16 828 101 219	7 544 546 948	1 834 269 364	1 353 720 484	2 003 861 909	1 399 628 810	762 453 754
EQUIPT PROVINCIAL (BTP)		15 502 035 707	10 108 418 889	928 907 457	1 572 831 977	1 899 497 033	2 184 243 164	1 086 910 259
TRAVAUX ROUTIERS		19 391 752 533	13 980 380 963	1 753 729 427	2 218 770 000	2 803 990 106	2 462 430 000	1 867 000 000
COLLEGES PUBLICS		19 479 900 153	5 744 099 667	1 226 564 616	905 813 356	943 041 093	721 634 207	889 177 811
SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT		5 827 291 968	1 856 246 614	855 406 776	863 274 860	487 041 282	123 798 655	88 156 787
DIVERS		17 764 597 509	12 793 813 791	2 268 919 284	2 209 607 408	2 341 258 367	2 408 533 942	1 511 127 011
Total général		125 983 554 997	58 434 342 560	10 389 370 798	10 486 069 484	12 240 166 341	10 545 179 239	6 700 700 122

		Données						
Prog	Libellé de l'opération	AP votées	Reste à financer	Budget 18	PPI 19	PPI 20	PPI 21	PPI 22
01	ADMINISTRATION	8 640 256 159	7 289 604 864	880 564 766	1 045 190 000	1 009 746 774	1 900 145 977	974 203 512
07	COLLEGES PUBLICS	19 479 900 153	5 744 099 667	1 226 477 616	905 813 356	943 041 093	721 634 207	889 177 811
09	ENSEIGNEMENT PRIVE	1 000 000 000	821 200 000	277 250 000	218 425 000	224 500 000	90 425 000	10 600 000
10	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	22 000 000	22 000 000	1 650 000	20 350 000	0	0	0
11	INTERNATS	731 000 000	263 427 316	69 033 312	157 500 000	22 590 860	11 732 682	3 647 125
13	PATRIMOINE	1 329 321 278	620 469 147	120 914 966	284 200 000	90 300 000	65 158 688	44 000 000
14	CULTURE	1 632 000 000	1 526 971 000	68 500 000	115 000 000	193 000 000	788 000 000	309 000 000
15	SPORTS	909 908 352	672 969 016	51 241 587	85 780 000	114 600 000	35 200 000	45 000 000
16	JEUNESSE	131 425 789	105 295 240	6 111 700	7 700 000	31 000 000	15 000 000	5 000 000
18	HABITAT SOCIAL	31 189 875 908	6 406 835 688	1 521 573 874	1 362 051 399	1 761 476 551	1 244 910 461	495 874 500
19	MEDICO-SOCIAL	1 137 844 154	249 757 148	84 859 038	11 100 000	8 000 000	8 000 000	7 000 000
20	SANTE PUBLIQUE	1 773 138 451	1 427 066 817	91 536 554	172 750 000	420 124 954	241 841 165	68 100 000
21	RESEAU ROUTIER	19 391 752 533	13 980 380 963	1 753 729 427	2 218 770 000	2 803 990 106	2 462 430 000	1 867 000 000
22	INFRA & TRSPRT - AERIEN	618 733 600	419 442 339	59 148 828	46 441 977	91 000 000	71 000 000	25 840 896
23	COURS D'EAU	100 000 000	100 000 000	0	26 000 000	25 000 000	24 000 000	0
24	INFRA & TRSPRT - MARITIME	947 646 024	913 538 269	125 359 026	213 000 000	129 000 000	129 000 000	154 000 000
25	ENVIRONNEMENT	5 548 971 033	2 286 372 781	472 948 634	597 152 408	626 579 525	316 636 457	129 970 207
26	URBANISME	1 793 325 621	811 036 341	147 104 875	111 500 000	177 500 000	121 529 104	116 300 000
27	ZIZA-ZAC	2 500 000 000	1 900 000 000	300 000 000	300 000 000	300 000 000	250 000 000	250 000 000
29	AMENAGEMENT RURAL	2 358 052 568	2 163 598 341	138 143 811	130 950 000	431 000 000	395 616 836	284 400 000
34	SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	5 827 291 968	1 856 246 614	855 406 776	863 274 860	487 041 282	123 798 655	88 156 787
35	PECHE ET AQUACULTURE	60 000 000	60 000 000	0	20 000 000	40 000 000	0	0
37	AGRICULTURE	50 000 000	21 350 000	3 850 000	0	5 000 000	5 000 000	5 000 000
38	TOURISME	672 957 336	504 870 417	88 706 400	82 000 000	145 113 287	67 000 000	123 910 259
39	EXPANSION GENERALE	123 006 736	54 317 495	24 317 495	0	0	0	0
40	STATIONS PROVINCIALES	478 737 759	271 210 427	97 002 298	101 900 000	47 200 000	20 491 197	16 000 000
45	EQUIPEMENT COMMUNAL	16 828 101 219	7 544 546 948	1 834 269 364	1 353 720 484	2 003 861 909	1 399 628 810	762 453 754
46	TRAVAUX POUR AUTRES TIERS	708 308 356	397 735 722	89 670 451	35 500 000	109 500 000	37 000 000	26 065 271
Total général		125 983 554 997	58 434 342 560	10 389 370 798	10 486 069 484	12 240 166 341	10 545 179 239	6 700 700 122

En pièce jointe, le détail des autorisations de programmes par direction gestionnaire et par opération.

c) Le cadrage budgétaire 2019-2021

Sur la base des dernières estimations disponibles, l'évaluation prospective à l'horizon 2021 tient compte des orientations suivantes :

- **L'évolution de la fiscalité de répartition** avec la prise en compte de la reprise modérée de la croissance de la dotation légale NC en 2018 (1.6%), un retour progressif et prudent à une croissance de 3% par an à l'horizon 2020. Ces prévisions sont établies sur la base des premiers éléments communiqués par la Nouvelle-Calédonie ;
- **L'effort d'investissement** qu'il est souhaitable de maintenir à 9 Mds F. Pour maintenir ce niveau d'investissement, en estimant que les investissements sont couverts à 50% en moyenne par des recettes affectées à la section, l'équilibre financier se poursuit en combinant la mobilisation d'emprunt et celle du fonds roulement, dans la limite des seuils acceptables ;
- **Le maintien des équilibres financiers** établis en 2018 avec notamment comme objectifs :
 - o de dégager **une épargne brute suffisante** pour financer l'investissement. C'est ici le principal enjeu de la collectivité.
A minima, l'épargne brute doit répondre à nos obligations juridiques (double couverture de l'annuité de la dette et de la dotation aux amortissements) et permettre de dégager une épargne nette positive pour financer nos investissements ;

Nb - une épargne nette négative marque un réel point de fragilité susceptible de remettre en cause le plan de financement de l'investissement vis-à-vis des caisses prêteuses ;
 - o de poursuivre **une politique d'endettement prudente** (1) qui vise à sauvegarder les équilibres financiers et préserver la solvabilité de la collectivité.
Au-delà du taux d'endettement, il faut s'intéresser à la capacité de désendettement en lien avec le niveau d'épargne ;

(1) L'emprunt annuel d'équilibre est calculé sur 15 ans à un taux de 2%

- o de maintenir **un fonds de roulement entre 15 et 20 jours** dans une situation conjoncturelle assez tendue avec comme objectif, à moyen-terme de reconstituer un fonds de réserve compris entre 30 et 60 jours ;
- **La progression des charges de fonctionnement** doit avant tout s'adapter au besoin d'épargne nécessaire pour répondre aux obligations juridiques et financières (couverture de la dotation aux amortissements et remboursement de l'annuité de la dette).

Le cadrage annuel proposé au fonctionnement prend en compte :

- o Une croissance des charges de personnel entre 1.5 et 2% par an, strictement limitée au GVT « glissement, vieillesse, technicité », à l'évolution impérative des charges sociales (services précaires et caisses de retraite) et aux ajustements du fichier des postes budgétaires (création de postes par redéploiement, gel de postes sur certains secteurs) ;
- o La maîtrise du fonctionnement des services moyennant des économies sur la gestion générale des services associés à des gains de productivité. Le budget de fonctionnement des services doit constituer un budget de reconduction ;
- o Le maintien des efforts sur le périmètre d'intervention de la province. En effet, une correction sensible a été opérée en 2018 pour remettre à plat le cadre général des interventions et des contributions provinciales. Cette révision intègre notamment le transfert de charge de 1.6 Mds F en lien avec le financement partiel, par l'Agence sanitaire et sociale, des centres hospitaliers relevant de la Nouvelle-Calédonie.

A l'évidence, **ce poste constitue désormais la variable d'équilibre du fonctionnement**. A défaut de croissance des ressources, l'effort devra se poursuivre sur les prochains exercices pour maintenir le niveau d'épargne et faire en sorte que la variation du fonds de roulement soit infime.

Ci-après, la prospective 2019-2021 avec un cadrage du fonctionnement établi dans l'optique de dégager suffisamment d'épargne brute pour financer l'investissement :

Postes budgétaires	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	BUDG	CA 2018 estimé	2019	2020	2021									
CADRAGE DU FONCTIONNEMENT																		
						<i>Var.</i>	<i>Tx. Exec</i>											
RECETTES	48 106	47 473	51 018	47 316	47 133	-0,9%	-424	46 891	99%	1,0%	482	47 374	1,7%	814	48 188	2,1%	984	49 172
DOTATION GLOBALE NC	30 947	31 078	31 607	28 420	29 159	1,6%	452	28 872	99%	2,0%	577	29 450	2,5%	736	30 186	3,0%	906	31 091
DOTATIONS ETAT	5 964	5 899	6 049	5 999	6 052	0,9%	53	6 052	100%	0,0%	0	6 052	0,0%	0	6 052	0,0%	0	6 052
FISCALITE Additionnelle	5 038	7 206	8 528	8 065	8 009	0,2%	13	8 078	101%	-3,8%	-307	7 771	1,0%	78	7 849	1,0%	78	7 927
DOTATIONS NC	2 635	1 555	3 196	2 606	2 529	-7,7%	-201	2 405	95%	0,0%	0	2 405	0,0%	0	2 405	0,0%	0	2 405
RECOUV. DIVERS	2 800	1 056	863	1 060	838	-17,1%	-181	879	105%	0,0%	0	879	0,0%	0	879	0,0%	0	879
RECETTES SCES	722	679	776	1 166	546	-48,0%	-560	606	111%	35,0%	212	818	0,0%	0	818	0,0%	0	818

DEPENSES DE GESTION	43 947	43 284	45 014	44 378	44 879	-3,5%	-1 531	42 847	95%	-1,0%	-414	42 432	0,7%	291	42 723	0,7%	296	43 019
PERSONNEL ET ELUS	19 421	19 808	20 170	20 476	20 920	1,7%	340	20 816	99%	1,5%	312	21 128	1,5%	317	21 445	1,5%	322	21 767
FONC DES SCES	1 488	1 434	1 454	1 325	1 447	0,4%	6	1 331	92%	-2,0%	-27	1 305	-2,0%	-26	1 279	-2,0%	-26	1 253
INTERVENTIONS	18 502	17 561	18 309	17 796	17 614	-8,6%	-1 537	16 260	92%	-3,4%	-558	15 701	0,0%	0	15 701	0,0%	0	15 701
SUBVENTIONS	4 255	4 059	4 662	4 347	4 501	-5,2%	-225	4 122	92%	-3,4%	-142	3 980	0,0%	0	3 980	0,0%	0	3 980
Mvts financiers	280	422	420	434	396	-26,6%	-115	318	80%	0,0%	0	318	0,0%	0	318	0,0%	0	318
Int. & subv.	22 758	21 620	22 971	22 143	22 115	-8,0%	-1 762	20 381	92%	-3,4%	-700	19 681	0,0%	0	19 681	0,0%	0	19 681

EPARGNE																		
Epargne de gestion	4 159	4 189	6 004	2 937	2 255			4 045				4 941			5 465			6 153
Epargne brute	3 516	3 598	5 498	2 452	1 679			3 539				4 353			4 874			5 562
Taux d'épargne brute	7,3%	7,6%	10,8%	5,2%	3,6%			7,5%				9,2%			10,1%			11,3%
Epargne nette	891	1 513	3 422	646	-208			1 704				2 085			2 442			2 999

Postes budgétaires	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	BUDG	CA 2018 estimé	2019	2020	2021
--------------------	---------	---------	---------	---------	------	----------------	------	------	------

NIVEAU D'INVESTISSEMENT																		
Volume annuel	9 447	8 615	9 498	9 692	11 858			9 725	82%			9 000			9 000			9 000
Ressources directes	4 852	4 946	4 615	4 260	5 830			4 375				4 500			4 500			4 500
Tx de cov.	51,4%	57,4%	48,6%	43,9%	49,2%			45,0%				50,0%			50,0%			50,0%

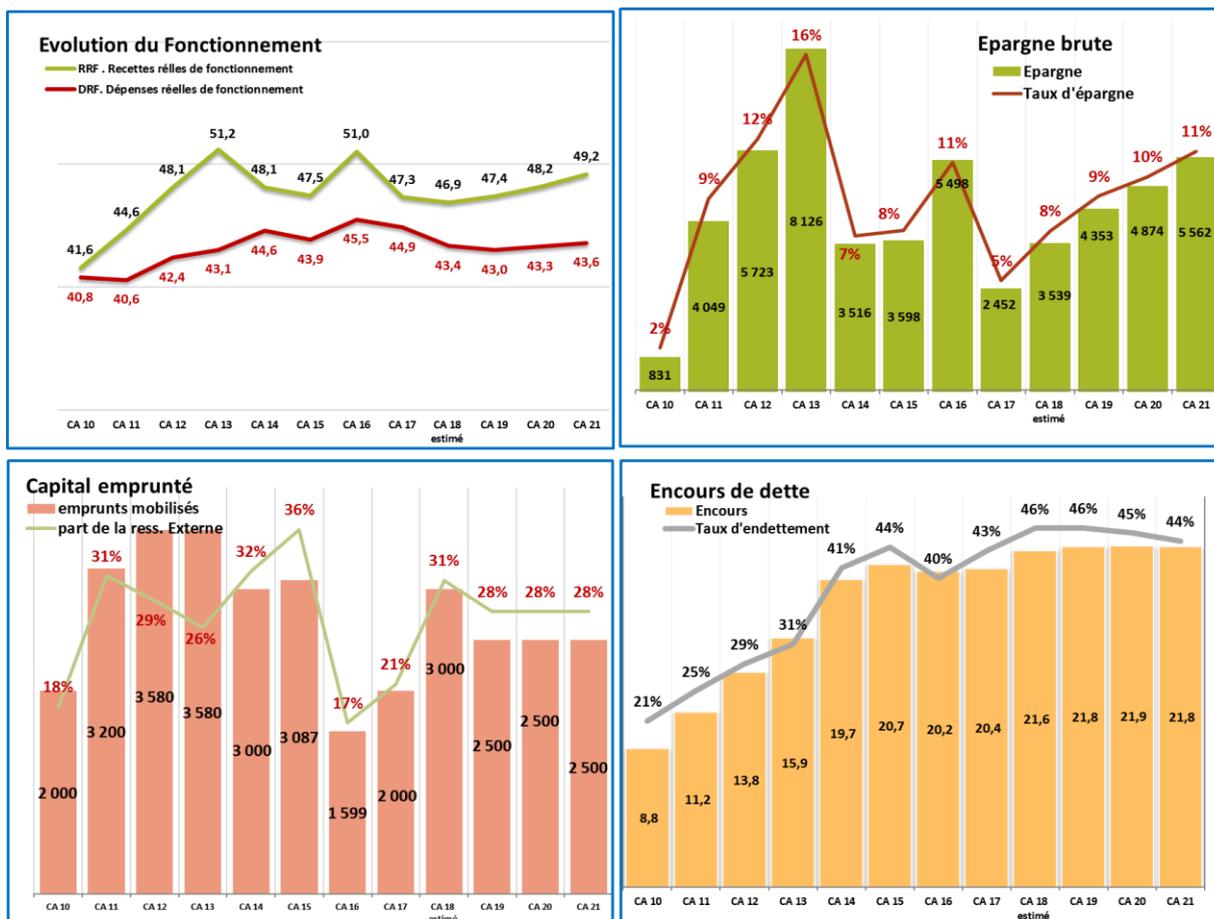
EMPRUNT																		
Besoin de financement	3 000	3 087	1 599	2 000	3 000			3 000	100%			2 500			2 500			2 500
Tx de cov. Ress. Ext.	31,8%	35,8%	16,8%	20,6%	25,3%			30,8%				27,8%			27,8%			27,8%
Annuité de la dette :	3 268	2 675	2 582	2 291	2 463			2 340				2 856			3 023			3 154
Intérêts	643	590	506	485	576			506				588			591			590
Capital	2 625	2 085	2 075	1 806	1 887			1 834				2 268			2 432			2 563

Encours de dette	19 677	20 678	20 202	20 395	21 508			21 561				21 793			21 861			21 798
Taux d'endettement	40,9%	43,6%	39,6%	43,1%	45,6%			46,0%				46,0%			45,4%			44,3%
Taux de désend.	6	6	4	8	13			6				5			4			4

FONDS DE ROULEMENT																		
Fonds de roulement	4 954	5 884	6 023	3 237	0			2 591				2 676			3 118			4 117
Variation du FR	-704	931	138	-2 786	-3 237			-646				85			442			999
Nbre de js de dépenses	32	39	39	21	0			17				18			21			27

EQUILIBRE GENERAL																		
Recettes	55 958	55 506	57 233	53 575	55 963	1,3%	691	54 267	97%	0,2%	107	54 374	1,5%	814	55 188	1,8%	984	56 172
Recettes d'investissement	4 852	4 946	4 615	4 260	5 830	2,7%	116	4 375	75%	2,8%	125	4 500	0,0%	0	4 500	0,0%	0	4 500
Recettes de fonctionnement	48 106	47 473	51 018	47 316	47 133	-0,9%	-424	46 891	99%	1,0%	482	47 374	1,7%	814	48 188	2,0%	984	49 172
Emprunts	3 000	3 087	1 599	2 000	3 000	50,0%	1 000	3 000	100%	-16,7%	-500	2 500	0,0%	0	2 500	0,0%	0	2 500
Dépenses	56 662	54 575	57 094	56 361	59 200	-2,6%	-1 449	54 913	93%	-1,1%	-624	54 288	0,8%	457	54 746	0,8%	427	55 173
Dépenses d'investissement	9 447	8 615	9 498	9 692	11 858	0,3%	34	9 725	82%	-7,5%	-725	9 000	0,0%	0	9 000	0,0%	0	9 000
Dépenses de fonctionnement	43 947	43 284	45 014	44 378	44 879	-3,5%	-1 531	42 847	95%	-1,0%	-414	42 432	0,7%	291	42 723	0,7%	296	43 019
Annuités dette	3 268	2 675	2 582	2 291	2 463	2,1%	49	2 340	95%	22,0%	516	2 856	5,8%	167	3 023	4,3%	131	3 154
RESULTAT DU CA	-704	931	138	-2 786	-3 237			-646				85			442			999

2. LES RESULTATS DE LA PROSPECTIVE



L'approche des résultats à partir des indicateurs majeurs :

⇒ Reconstituer l'épargne brute dès 2018

Sans un niveau d'épargne suffisant, la soutenabilité de nouveaux emprunts risquerait d'être compromise dès 2019.

A fin 2017, la forte chute des recettes fiscales de répartition (-6.3%), très partiellement atténuée par une correction des dépenses de fonctionnement (-1%), conduit à une dégradation de l'épargne. L'exercice se clôture avec un niveau d'épargne à 5% (2.45 Mds F).

En 2018, pour renforcer sa capacité d'autofinancement, la province a construit un budget plus resserré en se concentrant sur ses compétences premières. Le gel des dépenses courantes, à l'exception des rémunérations et charges sociales, associée à la révision sensible de son périmètre d'interventions et de subventions vont profiter à la reconstitution de l'épargne qui devrait se situer aux alentours de 7%.

L'hypothèse d'une reprise prudente de la croissance de la fiscalité de répartition ne dédouane pas la collectivité de maintenir ses efforts de gestion sur le programme d'interventions et de subventions. Cet impératif de maîtrise des charges aura l'avantage, sur les prochains exercices, de porter à nouveau le niveau d'épargne à un taux similaire à celui constaté en 2016 (11%).

⇒ Restaurer un fonds de réserves budgétaires proche des 30 jours de dépenses

La projection présentée vise avant tout à rétablir un équilibre général annuel ayant pour effet de générer un résultat excédentaire dès 2019.

L'objectif de moyen-terme sera de ramener le fonds de roulement à un niveau proche des 30 jours qui facilitera d'autant plus la gestion de la trésorerie.

⇒ **Maintenir la capacité de la collectivité à emprunter sur les prochains exercices**

En 2018, le bouclage financier de l'investissement nécessite un recours plus accru à l'emprunt. Et malgré les difficultés d'équilibre notables à fin 2017, la mission de l'Agence Française de Développement a jugé très favorablement la gestion financière de la collectivité en constatant sa capacité à maintenir un excédent de fonctionnement malgré la conjoncture.

En misant sur un retour à des meilleurs équilibres articulés autour d'une reprise de l'activité économique et le maintien des efforts de gestion au fonctionnement, l'AFD a consenti à octroyer 3 Mds F en 2018 dont 2.25 Mds F à un taux bonifié de l'ordre de 1.7% et 753 MF à taux vert (0 %).

Pour maintenir le rythme d'investissement à 9 Mds F, la province table, sur la période étudiée, sur un recours à l'emprunt avoisinant les 2.5Mds F/l'an. La stratégie adoptée favorise la maîtrise de l'endettement et situe, à l'horizon 2021, les taux de désendettement et d'endettement à des niveaux acceptables.

Le taux d'endettement reste largement en deçà du seuil de prudence (90%) mais il ne faut pas perdre de vue que les marges de manœuvre de la province en matière d'emprunt dépendront essentiellement de sa capacité à épargner. Cette condition première nous renvoie à l'équilibre de fonctionnement qui s'impose à la collectivité sur ces futurs exercices budgétaires.

CONCLUSION

Malgré la baisse tendancielle de ses recettes fiscales en provenance de la Nouvelle-Calédonie observée depuis 2014, la province est parvenue, jusque-là, à maintenir ses marges de manœuvre.

C'est le fruit d'une stratégie efficace alliant le recours à des ressources nouvelles et notamment la réforme fiscale de 2015 avec la création des nouveaux centimes additionnels, le transfert de charges de protection sociale vers la Nouvelle-Calédonie en 2018, et une politique de maîtrise des dépenses visant des efforts de gestion conséquents au fonctionnement et une démarche de rationalisation en investissement.

Le périmètre du fonctionnement a été révisé et optimisé afin de maintenir une capacité d'autofinancement qui lui a permis de préserver la solvabilité de la collectivité.

L'effort annuel d'investissement a été sauvegardé et se situe désormais aux alentours de 9 milliards XPF moyennant une couverture de l'enveloppe à 50% par de ressources affectées à ces programmes. A l'évidence, le maintien de ce rythme annuel (9 Mds F) dépendra du juste équilibre entre l'épargne, la ressource d'emprunt et le besoin annuel en fonds de roulement.

A fin 2018, **l'endettement** de la province est faible. Sa capacité à emprunter reste toutefois liée à sa capacité à épargner. Rétrospectivement, la collectivité présente une solvabilité assez erratique qui dépend essentiellement des équilibres constatés annuellement sur la section de fonctionnement. Ainsi, contrairement à 2017, l'année 2018 permettra de dégager une épargne nette positive qui financera pour 18% les investissements.

Et si la collectivité est assez peu endettée, son recours à l'emprunt sur les prochaines années dépendra principalement de son niveau d'épargne.

* * *

La dégradation sensible des rentrées fiscales en 2017, l'absence de perspective d'une réelle croissance de ces ressources en 2018, ont conduit la collectivité à un nouvel équilibre financier.

Le budget 2018 a été ainsi envisagé, plus contraint et en forte réduction sur le programme d'interventions et de subventions. En outre, des efforts importants ont été à nouveau consentis sur la gestion générale de la collectivité et notamment la gestion des ressources humaines.

Malgré des premiers chiffres fiscaux encourageants qui confirment la reprise de l'activité économique, il est impératif de maintenir nos efforts et notamment ceux qui intéressent le fonctionnement. L'optique de cette analyse doit nous permettre de vous proposer de fixer les grandes lignes de l'équilibre financier 2019 afin de mener à bien nos travaux budgétaires.

Annexes au rapport

- **Annexe n° 01 - Le plan pluriannuel d'investissement** (*sur autorisations de programme ouvertes au budget par l'assemblée*).